



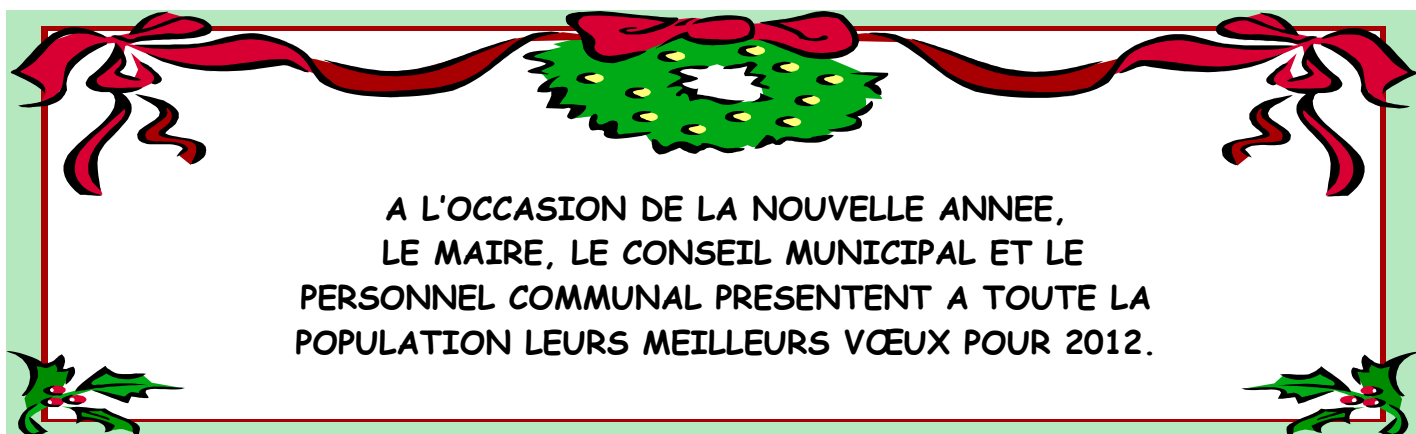
# Bulletin Communal

**JANVIER 2012**

Site : [www.trebry.com](http://www.trebry.com)

E-mail : [mairiedetrebry@orange.fr](mailto:mairiedetrebry@orange.fr)

Tél : 02.96.42.78.63



## CEREMONIE DES VŒUX



Toute la population est invitée à la présentation des vœux du Conseil Municipal qui aura lieu **le dimanche 8 janvier 2012 à 11 heures 30 à la salle des fêtes.**

Un vin d'honneur sera servi à cette occasion.

Les nouveaux arrivants dans la commune sont bien entendu conviés à s'associer à cette cérémonie qui sera l'occasion de leur souhaiter la bienvenue à Trébry.



INAUGURATION DE L'ECOLE  
PUBLIQUE Pierre SIMON  
le samedi 10 décembre 2011

# ETAT CIVIL

Naissances : Nous souhaitons la bienvenue à

- Tristan BERTHELEU, né le 17 novembre, « Rue du Penthièvre ».
- Aodren CARREAU, né le 16 décembre, « La Ville Caradeuc ».



Décès : - A TREBRY, le 17 décembre, Simone CLÉMENT veuve LE MOAL, « Rue de la Croix ».

Inhumations :

- 11 novembre, Henri COLLEU.
- 23 décembre, Robert PILORGET.

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

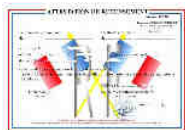


### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Le Maire et les adjoints sont à la disposition de la population.

Pour les rencontrer vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie.

	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
<u>Lundi</u>	9H - 12H00	14H - 18H
<u>Mardi</u>	9H - 12H00	14H - 18H
<u>Mercredi</u>	9H - 12H00	Fermée
<u>Jeudi</u>	9H - 12H00	Fermée au public
<u>Vendredi</u>	9H - 12H00	14H - 17H



### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes hommes et les jeunes filles nés en janvier, février ou mars 1996 doivent s'inscrire à la Mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

### **PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSES**

- 30/11/2011: Mr GUERARD Rémi: Demande de permis de construire (construction d'un abri de jardin) « Les Boulaies »
- 22/12/2011: Mr et Mme MOUNIER Marc: Demande de permis de construire (construction d'une véranda) « Les Madrais »



### **FERRAILLE**

Les personnes intéressées par un ramassage de ferraille (voiture, frigo, etc..., sauf téléviseurs et ordinateurs) peuvent s'inscrire à la Mairie. **Il est interdit de**

déposer de tels déchets dans des endroits non destinés à les recevoir.

### **PHARMACIES DE GARDE**

Pour connaître la pharmacie de garde composez le 3237 sur votre clavier téléphonique.



### **MEDECINS DE GARDE**

Les week-ends ou jours fériés, pour connaître le médecin de garde, vous pouvez téléphoner au Centre 15; les opérateurs vous guideront dans vos démarches.

### **MAISON DE GARDE MEDICALE DE LAMBALLE**

En semaine de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche de 8h à 24h, le médecin de garde assure les consultations à la maison de garde à Lamballe, rue du Jeu de Paume, à côté de l'hôpital Villedeneu.

# INFORMATIONS GENERALES

Pour les communes de moins de 10 000 habitants

## Le recensement, chacun de nous compte

Toute la population de **TREBRY** sera recensée  
entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012

*Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.*

En 2012, la Commune de **TREBRY** est recensée. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné**.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.)**. Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

**Toutes vos réponses sont confidentielles**. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02.96.42.78.63.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



### Inventaire des zones humides et des cours d'eau sur la commune de Trébry

#### Consultation publique du 6 janvier au 6 février 2012

La Commune de Trébry est en cours d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). La réglementation impose et permet d'intégrer, au sein du PLU, un inventaire exhaustif des zones humides présentes sur la commune avec un zonage et un règlement spécifique.

Dans ce cadre, une équipe de techniciens du bassin versant du Gouëssant a parcouru la commune pour réaliser la cartographie des zones humides et des cours d'eau (travail réalisé début 2011).

L'examen de la cartographie nécessite la constitution d'un comité de pilotage communal comprenant un technicien du bassin versant du Gouëssant et au minimum, ou en nombre identique : un agriculteur, un élu, un représentant d'une association de protection de la nature et une personne ayant la mémoire des lieux.

Une fois ce comité de pilotage constitué, ses membres se sont réunis et déplacés sur le terrain pour compléter et affiner le travail déjà réalisé.

Après validation par le comité de pilotage des zones humides effectives et des cours d'eau, une consultation publique sera organisée. Les résultats seront affichés en mairie et tenus à la disposition du public pendant un mois. Les observations seront consignées dans un registre d'enquête.

Cette phase sur la commune va se dérouler **du vendredi 6 janvier au lundi 6 février 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie**. Un technicien du Bassin versant du Gouëssant et un élu représentant le groupe communal tiendront une permanence.

#### **Permanence d'un technicien bassin versant et d'un élu**

Veillez trouver ci-après les jours et horaires de permanences du technicien du bassin versant et d'un élu pour la consultation de la cartographie des zones humides :

- **Vendredi 20 janvier 2012 de 14h à 17h**
- **Mercredi 1<sup>er</sup> février 2012 de 14h à 17h**

#### **Réunion d'information aux agriculteurs le vendredi 6 janvier 2012**

En parallèle de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau, les techniciens ont élargi leur travail terrain à la cartographie des espaces stratégiques (recensement des zones humides potentielles, parcelles drainées, zones inondables). Il s'agit des espaces à fort enjeux dans le cadre du Plan de Lutte Algues Vertes (PLAV).

C'est dans ce double contexte (urbanisme et PLAV) que le bassin versant du Gouëssant souhaite inviter les exploitants de la commune de Trébry pour leur présenter les tenants et aboutissants du PLAV et les informer de la consultation publique relative à la cartographie des zones humides effectives et des cours d'eau.

**Cette réunion d'information aura lieu le vendredi 6 janvier à 14h30 à la salle des associations de TREBRY.**

### ***CPAM LAMBALLE***

#### **Les jours d'ouverture de la permanence de la Cpm à Lamballe changent**

La Cpm des Côtes d'Armor à Lamballe vous accueille depuis le mois de novembre dans ses nouveaux locaux 41 rue Saint-Martin à Lamballe.

Au 1er janvier 2012, les jours d'ouverture changent. A partir de cette date, un conseiller vous accueillera les **lundis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h à 16h.**

## **VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS**

### ***CALENDRIER DES FÊTES 2012***



#### **JANVIER**

- Jeudi 5 : Galette des Rois Club de l'Amitié
- Dimanche 8 : Cérémonie des vœux

#### **FÉVRIER**

- Vendredi 3 : A.G Cavaliers du Gouëssant
- Mardi 21 : Concours de belote Club de l'Amitié (inter clubs)

#### **MARS**

- Samedi 17: Théâtre mucoviscidose
- Dimanche 18: Bal Club de l'Amitié

#### **AVRIL**

- Samedi 7 : Repas de l'AST
- Samedi 14 ou dimanche 15: Repas Société de chasse
- Jeudi 19 : Repas Club de l'Amitié

#### **MAI**

- Dimanche 13 : Cérémonie du 8 mai
- Mardi 22 : Concours de boules Club de l'Amitié (inter clubs)

#### **JUIN/JUILLET**

- Samedi 2 et dimanche 3 : Fête de Saint-Maudez
- Jeudi 21 : Grillades Club de l'Amitié
- Dimanche 24 : Kermesse de l'école
- Samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet : Fête communale

#### **SEPTEMBRE**

- Jeudi 6: Grillades Club de l'Amitié
- Mardi 18 : Concours de boules Club de l'Amitié (inter clubs)
- Dimanche 23: Bal Club de l'Amitié
- Samedi 29: Repas du CCAS

## OCTOBRE

- Mardi 9 : Concours de belote Club de l'Amitié
- Samedi 27 : Repas Amicale Laïque

## NOVEMBRE

- Samedi 10 : Repas de l'AST
- Dimanche 11 : Cérémonie

- Jeudi 15 : Banquet Club de l'Amitié

## DECEMBRE

- Vendredi 7 : A.G Comité des fêtes Inter associations
- Jeudi 20 : A.G + bûche de Noël Club de l'Amitié

## CLUB DE L'AMITIE

- **Prochaines réunions** : - Jeudi 5 janvier: Galette des rois
- Jeudi 19 janvier



## UNC ST-GLEN/PENGUILY/TREBRY

- Concours de belote le samedi 18 février 2012 à SAINT GLEN.
- Assemblée Générale le 10 mars 2012.

## RESTAURANT " L'IRIS "

### Bar d'ambiance – Pizzas – Menu du jour

☎ 02.96.42.63.36

<http://restaurant.iris.free.fr>

### ■ Samedi 11 février le restaurant « l'Iris » fête ses 3 ANS

Grande soirée cabaret transformistes - A l'honneur Mylène Farmer, Céline Dion, Tina Turner, etc.... 2 heures de show suivi d'une soirée année 80 à maintenant. **A partir de 19h30 à la salle des fêtes de Trébry.**

❖ BUFFET DE HORS D'ŒUVRE à volonté (hors consommation).

Tarif adulte : 17 euros / enfant : 8 euros

Renseignement et réservation au restaurant « L'Iris » - Place de l'Eglise - Trébry

BONNE ANNÉE 2012



## AS TREBRY - PROCHAINS MATCHS

DATES		MATCHS	DELEGUES	BUVETTE
8 janvier 2012	A	Coupe		
15 janvier 2012	A	Coupe		
22 janvier 2012	A	Trédaniel 2 - Trébry	PEDRON.P	
	B	Trébry 2 - Lanrelas 3	KERPERIQUE.S	CHATON.P
29 janvier 2012	A	Plémet - Trébry	OLLIVIER.D	
	B	Trébry/Le Gouray/Collinée	CLOSIER.M	RENOUVEL.P
5 février 2012	A	Trébry - St-Thélo/Oust	RAMEL.L	Les filles
	B	PengUILY - Trébry	POILVERT.E	

## ASSOCIATION « Quatre saisons » ART FLORAL

Bouquet du mois de janvier : Un morceau de mousse, 50 centimètres de papier irisé, 1 pavé de verre ou vase en verre, une agrafeuse, un oiseau ou papillons, 7 roses ou autres, six ou sept feuilles de spathiphyllum ou fleur de lune.

Pour tout renseignement tél : 02.96.42.71.97 (A.Carfantan) ou 02.96.42.60.01 (T.Porotto)



### TELETHON 2011

Le retour cette année du téléthon, fidèle à la tradition avec de nombreuses activités (même si le temps un peu capricieux peut gêner les activités extérieures), animations à Bréhand et à St Glen, la restauration, la mobilisation des commerçants, des bénévoles des communes participantes et votre participation nous a permis, cette année de remettre la somme de 4820 € à l'A.F.M.

Résultat du « super tirage » : 2 entrées au Parc de Disneyland gagnées par Annick Charles.

Florence CORBEL et toute l'équipe du Téléthon remercient les bénévoles et tous les partenaires qui nous ont aidé dans l'organisation de cette action de solidarité.

Rendez-vous les 7 et 8 décembre prochain pour l'édition 2012.

Meilleurs vœux 2012 à chacun

### **FEST NOZ DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU PENTHIEVRE A TREBRY SALLE DES FETES le samedi 14 janvier 2012 à 20H30**

En plaçant l'élève au centre de sa pédagogie, l'EMDP propose une formation à la musique et à la danse, axée sur la pratique collective, l'ouverture à toutes les musiques, et à la relation corps-instrument, dans le respect du rythme de l'enfant et dans l'objectif de l'épanouissement de son potentiel artistique, en relation avec son projet personnel.

Près de 25 pratiques instrumentales sont enseignées : clarinette, contrebasse, cor d'harmonie, alto, harpe celtique, saxophone, violon, éveil, danse contemporaine....

Comme tous les ans, l'EMDP propose un fest-noz qui permet à nos élèves de jouer un répertoire traditionnel breton. Cette année ce Fest-noz aura lieu à Trébry le 14 janvier 2012 à 20h30. Le comité des fêtes organisera pour l'occasion la buvette et une petite restauration.

Nous vous attendons nombreux pour venir danser ou écouter les morceaux joués durant cette soirée !

Contact

Ecole de musiques et de danse du Penthièvre 1 bis Espace des Olympiades à Lamballe

Tél : 02 96 50 94 75

[info@emdp22.fr](mailto:info@emdp22.fr)

Site internet : [www.emdp22.fr](http://www.emdp22.fr)

## ANNONCES

### **A VENDRE**

Canapé coloris saumon, 3 places. Prix : 100 €.

☎ 02.96.65.42.10

### **CHERCHE**

Bois de chauffage. ☎ 02.96.42.68.86

### **A LOUER**

♦ Maison avec au rez de chaussée : entrée, cuisine, séjour, cabinet de toilette, débarras ; à l'étage : 3 chambres, salle de bains, WC, placard. Grand garage, pelouse. ☎ 02.96.73.49.01



## **COIFFES BRETONNES**

Jeune passionné de coiffes bretonnes, recherche tous renseignements sur celle de la commune et des environs. Si vous avez encore des exemplaires (même abîmés), des photographies ou vos souvenirs contactez moi au 06.88.96.42.64 de préférence le soir. (Frédéric RAFFRAY - Yffiniac).

## **ARMOR TAXI**



Le taxi PRESSE 14 rue du Vieux Moulin 22400 Lamballe se tient toujours à votre disposition pour tous vos transports médicaux (entrée-sortie-consultation-radiothérapie etc...)

☎ 02.96.34.75.49 / 06.07.21.41.56

## **Ateliers Découverte ENJO à TREBRY**

ENJO, c'est une alternative aux méthodes traditionnelles de nettoyage : 6 fois plus efficace, plus économique, qui permet de gagner du temps, plus saine pour la santé...et surtout qui préserve l'environnement.

18h00 les lundis 9, 16 et 23 janvier 2012 - 14h00 les mardis 10, 17 et 24 janvier 2012 - 09h00 les jeudis 5, 12 et 19 janvier 2012

Inscription au 06 62 79 53 27 ou 02 96 31 46 03 (Françoise Jammes - L'Etang – Trébry)

## **Ça s'est passé à TREBRY**



**Visite des élus de Lamballe Communauté à l'EARL Arc En Ciel (Quiauton) chez Maryse et Joseph Templier**



**Assemblée Générale du comité des fêtes du vendredi 9 décembre**



**Club de l'Amitié  
Assemblée Générale et dégustation de la bûche de Noël du jeudi 15 décembre**



**Soirée de Noël des enfants du RPI St Glen Trébry du vendredi 16 décembre**

# les nouvelles de la cyber

La Cyber-base Bréhand-Gouëssant est un espace public numérique près de chez vous à Saint-Trimoël et ouvert toute l'année pour des ateliers et des accès libres. Sa devise ? "L'internet pour tous !"



**BRÉHAND-GOUËSSANT**

\* Centre de ressources Cybercommune \*



- la Cyber-base : <http://www.brehand-gouessant.com>
- le blog des utilisateurs : <http://cyber-base-bq.jimdo.com>
- Lamballe Communauté Numérique : <http://lcn.cyber-base.org>

Le lieu : 2, place de la mairie 22510 Saint-Trimoël Tel : 02.96.42.68.68 [cyber@brehand-gouessant.com](mailto:cyber@brehand-gouessant.com)

Les ateliers se font sur inscription (voir tarifs en bas de page).



## Pour cette nouvelle année, de nouveaux ateliers !

**Montage photo avec le logiciel libre Inkscape**, éditeur de graphisme vectoriel.

**Mise en page avec le logiciel libre Scribus**, logiciel de P.A.O Publication Assistée par Ordinateur.

[Ces deux ateliers nécessitent un niveau intermédiaire, avec des connaissances de bases en retouche photo et une bonne connaissance de l'environnement sur lequel vous travaillez (l'ordinateur).]

**Un volet entreprise** : le Passeport pour l'économie numérique (au mois de février).

## « Planning du mois de JANVIER à la Cyber-base »

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
3 Accès libre : 10h-12h	4 <b>Mise en page : 10h-12h</b> <b>Club-Cyber / jeux en réseau : 14h30-16h30</b> Accès libre : 16h30-18h	5 Accès libre : 17h-20h	6 Accès libre : 14h-17h	7 Accès libre : 10h-13h / 14h-16h
10 Accès libre : 10h-12h	11 <b>Montage photo : 10h-12h</b> Accès libre : 16h30-18h	12 Accès libre : 17h-20h	13 Accès libre : 14h-17h	14 <b>RV autour du logiciel libre : 10h-13h</b> Accès libre : 14h-16h
17 Accès libre : 10h-12h	18 <b>Club Cyber / wii : 14h30-16h30</b> Accès libre : 10h-12h / 16h30-18h	19 Accès libre : 17h-20h	20 Accès libre : 14h-17h	21 Accès libre : 10h-13h / 14h-16h
24 Accès libre : 10h-12h	25 Accès libre : 10h-12h / 14h-18h	26 <b>Trouvailles du web : 18h30-19h30</b>	27 Accès libre : 14h-17h	28 Accès libre : 10h-13h / 14h-16h
31 Accès libre : 10h-12h	1	2	3	4

## Club-Cyber !



C'est le moment de se retrouver et de s'amuser. Nous vous proposons pour ce mois-ci : Jeux en réseau le 4 et parties de wii le 18 au foyer jeunes. Soyez nombreux, c'est aussi un moment de partage !

## Tarifs Cyber-base



**Tarifs accès libre** : vos 2 premières heures sont gratuites, puis 2€/heure ou forfaits 15€/10h ou 40€/50h (carte de 50h uniquement pour les habitants du SIVOM).

**Tarifs ateliers** : 3,5 €/heure ou forfaits 30€/10h ou 20€ le cycle débutants.

**Tarifs impressions** : 0,20€ la page en noir et blanc ou 0,50€ la couleur.

Se renseigner pour les tarifs des habitants extérieurs à Lamballe Communauté.